



Cayenne, le 10 février 2026

UN POINT SUR LA SITUATION AU CENTRE DE CONTRÔLE DE CAYENNE

➤ **Le Sénat parle de nous**

Examiné par la commission des finances du Sénat en novembre 2025 dans le cadre du projet de loi de finances pour 2026, le rapport de la mission « Écologie, développement et mobilité durables », alerte sur « la très grande tension de la capacité de contrôle aérien en Polynésie française ainsi qu'aux Antilles ».

Par « Antilles », il faut bien entendu comprendre le SNA Antilles Guyane dont nous dépendons.

➤ **La DSAC parle de nous**

Le rapport d'audit DSAC qui a été conduit au sein du SNA/AG du 11 au 19 décembre 2025 conclut :
Le centre de contrôle de Cayenne présente des difficultés graves qui, sans actions fortes et immédiates, pourraient entraîner une dégradation significative du niveau de sécurité. Ces actions doivent inclure :

- un pilotage et un encadrement renforcés du service technique,*
- la reprise et le rattrapage du plan de maintenance des systèmes,*
- la vérification et la mise à jour des qualifications ATSEP,*
- la mise à jour de la documentation opérationnelle.*

De plus, le regroupement des positions SIV et CCR, ne permet pas de disposer de l'assurance d'un niveau de sécurité acceptable sur la position regroupée.

Sur le regroupement SIV et CCR, le rapport pointe :

- Une charge de travail sur la position SIV/CCR difficile à anticiper ;*
- L'absence d'armement de la position CDT, faute d'effectifs ;*
- La coexistence de deux systèmes nécessitant un forte capacité d'adaptation et d'entraînement ;*
- Une ergonomie du poste qui paraît inadaptée ;*
- Des coordinations complexes avec PIARCO et les espaces adjacents à la FIR Cayenne, entraînant une charge de travail importante ;*
- Des fiches réflexes non exhaustives en cas de panne.*

La raison de tous ces maux est connue de tous : **nous souffrons d'un terrible manque d'effectif !**

Et vous l'aurez tous constaté, les résultats des deux dernières campagnes de mobilité ne sont pas de nature à nous rassurer.

Deux postes de PC et un de chef de subdivision exploitation demandés pour la CDM de printemps 2025 : aucun poste pourvu. Quatre postes de PC, un d'assistant de subdivision QSE et toujours un poste de chef de subdivision exploitation pour la CDM d'automne 2025 : aucun poste de pourvu.

Mais alors que la source des arrivées se tarit, les départs, eux, que ce soit à la retraite ou dans le cadre d'une mutation ne s'arrêtent pas. **Et le déséquilibre s'accroît.**

➤ Le constat est inquiétant et il affecte tous les services.

La filière contrôle est déjà en dessous du BO (22 pour 23) et cela va s'aggraver. Alors même que ce BO est complètement inadapté !

La filière technique n'est dotée que de 6 agents pour un besoin exprimé de 9. L'administration locale est elle aussi sous tension et son déficit en agents est conséquent.

Cayenne n'attire pas et il est temps de se donner les moyens de renverser cette situation qui a déjà des conséquences sur le maintien d'un bon niveau de sécurité, sur l'avancement des projets de modernisation du centre et sur la qualité de vie au travail des agents.

Un GT protocolaire « Pack attractivité Outre-Mer » a été créé et une première réunion a déjà eu lieu. L'UNSA ICNA n'étant pas signataire du protocole, nous n'y siégeons pas. **Nous n'allons toutefois pas nous résigner à l'inaction et avons envoyé à notre chef SNA une série de mesures qui nous semble de nature non seulement à renforcer l'attractivité du centre de Cayenne mais également à fidéliser les agents en place** et ainsi limiter le nombre des départs. Gageons que le chef SNA saura se faire le relais de la parole d'une partie de ses agents auprès de la DSNA.

Mais si tant est que des mesures efficaces soient prises pour résoudre le manque de personnel, elles ne porteront leurs fruits que trop tardivement. Alors en attendant et pour gérer l'urgence, il est grand temps de s'interroger sur les mesures concrètes à prendre immédiatement. Comment faire pour ouvrir la position SIV sans supplément d'effectifs ? La regrouper avec la position LOC/APP n'est pas envisageable car elle pose de graves problèmes de sécurité. Il ne reste que la fermeture de la position CCR en journée !

La formation des contrôleurs sur CACAO4 implique une surcharge de travail et un coût en personnel qui n'est pas justifié par un gain opérationnel substantiel.

Cette formation doit être reportée jusqu'à ce que les effectifs soient remontés significativement.

La réduction des séparations océaniques aura un véritable impact bénéfique sur la charge de travail en CCR. C'est pour cela qu'il nous semble nécessaire de poursuivre ce projet même s'il cela implique le détachement d'un PC. Toutefois, à terme, le recours au détachement d'un PC ne doit plus être la solution pour mener un projet de modernisation.

Nous demandons enfin des garanties de la part de l'administration centrale sur des mesures de fidélisation et d'attractivité spécifiques au centre de Cayenne ainsi qu'une révision du BO. Cette révision est nécessaire pour permettre l'ouverture d'une position SIV et d'une position CDT.

